

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 11-14 octobre 2004

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 8 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2004/8-B/1
27 août 2004
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – SÉNÉGAL 10188.1

Secours et redressement en Casamance au lendemain du conflit

Nombre de bénéficiaires	243 500 (dont 124 672 ou 51,2 pour cent de femmes)
Durée du projet	24 mois (1er janvier 2005–31 décembre 2006)
Besoins alimentaires	29 200 tonnes
Coût (dollars E.-U.)	
Coût des produits alimentaires	9 730 632
Coût total pour le PAM	18 633 292

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest (ODD): M. M. Darboe

Attaché de liaison principal, ODD: M. T. Lecato tél.: 066513-2370

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



RESUME

Le conflit en Casamance est l'un des plus longs qu'ait connu l'Afrique. Depuis 1982, il a entraîné de nombreuses pertes civiles, des incursions transfrontières, des opérations de contrebande d'armes, des déplacements massifs de population, la destruction des infrastructures, l'effondrement de l'économie agricole et le démantèlement des structures sociales. La région, de moins en moins sûre, est coupée du reste du pays.

Une étude sur la sécurité alimentaire des ménages réalisée en mars 2004 à partir de la mise à jour de juillet 2003 de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité dans le pays confirme la forte vulnérabilité des six départements de la Casamance et prouve l'incapacité de la population à faire face aux crises. L'agriculture est la principale activité pour 80 pour cent de la population; bien que l'achat de vivres représente 70 pour cent des dépenses des ménages, le régime alimentaire est en général extrêmement pauvre.

La paix en Casamance est l'une des priorités des divers gouvernements du Président Wade depuis mars 2000; de nombreuses initiatives ont été lancées pour parvenir à la réconciliation. La signature d'un accord de paix en mars 2001 n'a pas rallié toutes les factions du Mouvement des forces démocratiques de la Casamance, et les espoirs se sont vus une fois encore anéantis. De nouveaux efforts diplomatiques ont été menés de part et d'autre en 2003.

En Casamance, le redressement au lendemain du conflit, qui est depuis février 2001 le troisième axe du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, n'est pas encore opérationnel. L'élaboration, par le gouvernement, du Programme de relance des activités économiques et sociales en Casamance (PRAESC), commencé en novembre 2000 avec l'appui de la Banque mondiale, a piétiné jusqu'en 2003. Quelques partenaires, dont le PAM, n'en sont pas moins restés actifs dans la région au cours des dernières années.

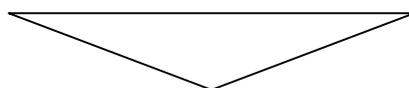
La présente intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) est conforme au PRAESC, comme l'avait demandé le gouvernement. Elle vise à améliorer les conditions de vie et de travail des groupes locaux vulnérables au lendemain du conflit, contribuant ainsi à la mise en œuvre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et à la réalisation des objectifs de développement du Millénaire 1, 2, 3 et 7. La création d'actifs et le développement des compétences sur un mode participatif accroîtront l'autonomie et réduiront l'insécurité alimentaire. La conception de l'opération a bénéficié des conseils de plusieurs missions sur le terrain réalisées par des donateurs en 2003 et 2004, ainsi que d'une collaboration suivie avec les autorités locales et les représentants de la société civile.

L'intervention répond à deux des cinq priorités que le PAM a définies dans son Plan stratégique pour 2004–2007: priorité stratégique 2 —protéger les moyens de subsistance dans les situations de crise et renforcer la résistance aux chocs, et priorité stratégique 4 —faciliter l'accès à l'éducation et réduire l'inégalité entre les sexes dans le domaine de l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle.



L'intervention est conforme à la politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2003–2007), notamment aux Engagements renforcés en faveur des femmes: engagement 2 —élargir les activités qui permettent aux filles de fréquenter l'école, engagement 3 —veiller à ce que les femmes tirent des avantages au moins égaux des avoirs créés au moyen d'activités "vivres pour la formation" et d'activités "vivres-contre-travail", engagement 6 —veiller à ce qu'une perspective différenciée par sexe soit intégrée aux activités de programmation, et engagement 7 —contribuer à créer un environnement qui reconnaisse le rôle important que les femmes jouent dans la sécurité alimentaire des ménages et qui encourage aussi bien les hommes que les femmes à réduire l'inégalité entre les sexes.

PROJET DE DECISION*



Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) Sénégal 10088.1, "Secours et redressement en Casamance au lendemain du conflit" (WFP/EB.3/2004/8-B/1).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Contexte de la crise

1. La Casamance¹ est située au sud du Sénégal, entre la Gambie et la Guinée-Bissau. Ses deux régions administratives sont Ziguinchor à l'ouest et Kolda à l'est. Sa population est estimée à 1,5 million d'habitants, sur les 10,6 millions que compte le pays. C'est la région la plus fertile du Sénégal, qui dispose d'un énorme potentiel agricole, touristique et commercial.
2. Le conflit en Casamance est l'un des plus longs qu'ait connu l'Afrique. Depuis 1982, il a entraîné de nombreuses pertes civiles, des incursions à travers les frontières, des opérations de contrebande d'armes, l'instabilité politique en Guinée-Bissau, des déplacements de population à l'intérieur du pays et un grand nombre de réfugiés, l'abandon ou la destruction des infrastructures, l'effondrement de l'économie essentiellement agricole et l'éclatement des structures sociales. La Casamance est de plus en plus isolée; malgré les possibilités qu'offre la région, l'insécurité civile dans la partie occidentale et l'aggravation de la pauvreté dans la partie orientale ont réduit l'aptitude de la population à faire face aux risques².
3. Depuis mars 2000, les divers gouvernements ont donné la priorité au rétablissement de la paix en Casamance. De nombreuses initiatives ont été prises pour parvenir à la réconciliation. L'accord de paix signé en mars 2001 n'a pas reçu l'appui de toutes les factions du Mouvement des forces démocratiques de la Casamance et n'a donc pas été pleinement respecté; les espoirs ont une fois encore été réduits à néant. Après des efforts diplomatiques renouvelés de part et d'autre, le processus de paix est bien engagé et semble irréversible. Ce processus comporte le déploiement de personnel militaire pour les opérations de déminage et de jeunes volontaires venus d'autres régions du pays pour la reconstruction des logements.

Analyse de la situation

4. Le déplacement de la population est l'une des terribles conséquences de ce conflit: selon une récente étude³ réalisée conjointement par l'Institut de recherche-développement et l'Organisation internationale pour les migrations, 64 000 personnes sont déplacées, dont 60 pour cent se trouvent dans la ville de Ziguinchor. On compte 47 000 personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) dans le département de Ziguinchor et 17 000 dans le département de Kolda. Le nombre de réfugiés est estimé à 7 000 en Guinée-Bissau et à 7 500 en Gambie⁴. D'après *Handicap International*, les mines terrestres ont fait 558 victimes entre 1988 et le milieu de 2003, dont 55 pour cent dans le département de Ziguinchor et 23 pour cent dans le département de Sedhiou. On estime que

¹ Généralement subdivisée entre Basse Casamance (départements de Ziguinchor, Oussouye et Bignona), Casamance Centrale (département de Sedhiou) et Haute Casamance (départements de Kolda et Velingara).

² *Structural Vulnerability to Food Insecurity in Rural Areas* (Vulnérabilité structurelle face à l'insécurité alimentaire dans les zones rurales), Gouvernement sénégalais/PAM, juin 2003.

³ *Framework of a sustainable and integrated special development programme for the Casamance* (Schéma d'un programme spécial de développement durable et intégré pour la Casamance), juin 2003.

⁴ D'après le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le nombre de réfugiés dans ces pays est de 13 000.



125 villages du département de Ziguinchor ont été abandonnés à cause des mines terrestres.

5. En Basse Casamance, la raréfaction des précipitations annuelles depuis les années 70 a provoqué la montée du niveau de l'eau salée, la salinisation des terres agricoles, l'abaissement des rendements agricoles et la désertification. Ces phénomènes, alliés à la crise civile, ont accéléré le déplacement de la population rurale vers Ziguinchor, où se concentre la moitié de la population de la région.
6. En Haute Casamance les possibilités de développement sont encore plus rares: il n'y a pratiquement pas de mines terrestres, mais le banditisme persiste; les ressources naturelles et économiques y sont plus limitées et Dakar est bien loin.
7. S'ajoutant à la crise civile, une période de soudure annuelle qui dure de juin à septembre entraîne de graves difficultés pour les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables. La plupart des greniers familiaux sont vides pendant cette période de travaux agricoles intensifs. Les frais scolaires et les frais médicaux sont difficiles à assumer. Plusieurs zones sont inaccessibles après la saison des pluies.
8. En mars 2002, le PAM a lancé l'opération d'urgence 10077.0 pour venir en aide à la population la plus touchée par le conflit à Ziguinchor: 3 256 tonnes d'aliments ont été distribués, sous la surveillance du nouveau bureau extérieur du PAM à Ziguinchor, à 91 000 bénéficiaires, dont 54 pour cent étaient des femmes; 81 pour cent de l'aide alimentaire a été distribuée dans le cadre de projets de reconstruction communautaires à forte intensité de main-d'œuvre, tels que digues anti-sel, régénération des mangroves et assainissement urbain. L'IPSR 10188.0 d'une durée de 18 mois qui lui a fait suite a repris les mêmes objectifs en renforçant les partenariats et en distribuant 5 039 tonnes d'aide alimentaire à 76 000 bénéficiaires.
9. Les activités sanitaires et nutritionnelles mises en oeuvre dans le cadre du programme de pays pour 2002–2006 visent à renforcer les interventions menées dans le cadre de l'IPSR dans les deux régions par une double action⁵: 5 000 enfants de moins de 5 ans et femmes enceintes et mères allaitantes souffrant de malnutrition reçoivent un aliment composé à base de farine enrichie, sous forme de rations à emporter.

Politiques et programmes de redressement du gouvernement

10. En novembre 2000, le gouvernement a commencé à élaborer un vaste programme de reconstruction et de redressement socio-économique en Casamance. En raison de la complexité et de l'urgence du problème, il a demandé l'appui du groupe de coordination des donateurs pour la Casamance.
11. C'est ainsi que le PRAESC a été lancé en juin 2001. Ce programme comprend des activités à court terme de déminage, de démobilisation, de reconstruction et de développement communautaire liées à la réinsertion, ainsi qu'un programme de développement durable à plus long terme.

⁵ En 2003, 16 centres de santé maternelle et infantile et 5 centres préscolaires ont bénéficié d'une aide du PAM dans les deux régions.



Justification de l'aide

12. Conformément à la demande d'assistance que le gouvernement a adressée au PAM au début de 2004, cette nouvelle IPSR s'inscrit dans le contexte de la transition politique et socio-économique. Elle a bénéficié des conseils de plusieurs missions sur le terrain organisées par les donateurs ainsi que d'une collaboration suivie avec les autorités locales et les représentants de la société civile.
13. Avec le retour de la sécurité et de la paix, des liens opérationnels entre le PRAESC et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement sont actuellement mis en place. Dans l'intervalle, le PAM et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont été actifs en Casamance. Plus de 60 partenaires d'exécution —organisations non gouvernementales (ONG) nationales ou internationales, projets bilatéraux et assistance technique, services techniques du gouvernement et associations locales— collaborent avec le PAM. Le PRAESC a été actualisé en février 2004, pour reconnaître le rôle que joue le PAM et son aide dans les initiatives de terrain en tant que point de départ du développement communautaire participatif et partie intégrante du processus de paix.

STRATEGIE DE REDRESSEMENT

Besoins des bénéficiaires

14. Dans la présente IPSR, la priorité continuera d'être accordée aux personnes les plus durement touchées par le conflit, lorsque les conditions de sécurité le permettront. Les besoins des bénéficiaires ont été évalués à partir des diverses enquêtes nationales et des études régionales telles que le sondage par grappes à indicateurs multiples⁶, l'étude sur la vulnérabilité urbaine face à l'insécurité alimentaire et l'étude sur la vulnérabilité structurelle face à l'insécurité alimentaire dans les zones rurales, ainsi que les plans régionaux de développement pour l'agriculture et l'éducation.
15. L'intervention met à profit l'expérience et les résultats de l'opération d'urgence 10077.0 et de l'IPSR 10188.0 grâce au suivi de la situation et à un réseau de partenaires. À mesure que la sécurité et la situation économique s'améliorent d'une manière générale, le PAM affinera encore la base de sa méthodologie d'évaluation en substituant la capacité aux besoins.

Rôle de l'aide alimentaire

16. L'aide alimentaire répondra aux besoins alimentaires à court terme des groupes de population les plus vulnérables et évitera une diminution de la consommation, en particulier pendant la période de soudure; ces groupes se composent de rapatriés, de certaines PDI, d'enfants en âge scolaire, d'orphelins et d'handicapés physiques. L'aide alimentaire continuera d'accompagner les processus de paix et de redressement en facilitant les consultations intercommunautaires, en offrant des emplois temporaires, en créant des équipements durables et en développant les compétences.

⁶ MICS II, Gouvernement sénégalais/UNICEF, 2000.



Méthodologie du programme

⇒ *Rapatriement des réfugiés et retour des PDI*

17. Le PAM est membre du comité de rapatriement, qui est dirigé par le Bureau du Gouverneur à Ziguinchor. Les informations sont régulièrement mises en commun; l'aide est organisée par le biais de différents partenaires d'exécution. Les produits alimentaires sont livrés au village de destination ou à des installations temporaires fournies par les autorités. Les représentations du PAM à Dakar, à Bissau et à Banjul échangent régulièrement des rapports de situation sur les mouvements de population attendus.

⇒ *Activités agricoles et environnementales*

18. Les activités communautaires qui bénéficient de l'aide du PAM permettront de fournir des produits alimentaires, en particulier pendant la période de soudure, et serviront de catalyseur pour permettre aux agriculteurs pauvres d'améliorer leur niveau de vie grâce à la mise en place de moyens de production viables, comme par exemple des digues anti-sel, des étangs piscicoles et des points d'amenée d'eau pour le bétail ainsi que pour les plantations d'arbres fruitiers et les potagers communautaires. Ces activités autonomes seront menées avec des partenaires d'exécution qui fourniront une assistance technique et des apports non alimentaires complémentaires.

19. La protection de l'environnement dans les zones urbaines et rurales se fera par le biais d'activités analogues: dans la partie rurale occidentale, reconstitution des mangroves communautaires; dans la partie orientale, installation de coupe-feu en milieu forestier et mesures pour prévenir l'érosion du sol avec l'aide des services régionaux des eaux et forêts du Ministère de l'environnement et d'ONG. Le programme d'assainissement urbain se poursuivra ou sera lancé dans les principales villes.

⇒ *Activités liées à l'enseignement scolaire et à la formation professionnelle*

20. L'alimentation scolaire organisée dans 350 écoles primaires apportera une réponse à court terme à la faim des enfants et permettra de maintenir les taux actuels de scolarisation dans les écoles des six départements ciblés. Des partenariats durables sont mis en place avec le gouvernement, des institutions des Nations Unies et des ONG.

21. Le PAM continuera d'appuyer les programmes du Ministère de l'éducation par le biais de l'initiative vivres pour la formation, sous forme de rations à emporter. Des cours d'alphabétisation et de formation professionnelle s'adresseront en particulier aux femmes, conformément aux Engagements renforcés en faveur des femmes. Le PAM continuera d'encourager les consultations intercommunautaires, dans le cadre desquelles la participation des femmes à la prise de décisions occupera une place de choix; ces consultations permettent aux communautés de faire ensemble leurs propres prévisions pour consolider la paix et promouvoir le développement.

⇒ *Adaptation de la méthodologie*

22. Le PAM assurera un suivi constant de sa méthodologie et l'adaptera si besoin est. À mesure que les conditions de sécurité s'amélioreront avec la destruction des mines terrestres, de nouvelles régions pourront recevoir une aide. Le PAM créera de nouveaux partenariats avec la Banque mondiale et des projets bilatéraux dans le cadre du PRAESC.



23. L'IPSR prévoit une réserve alimentaire d'urgence, qui représente une modeste fraction de la quantité totale de produits alimentaires, pour répondre rapidement à des besoins imprévus sans avoir à puiser dans les quantités réservées pour les opérations ordinaires.

⇒ *Autonomisation des femmes*

24. Conformément à la politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2003–2007), cette IPSR accordera la priorité à l'accès des femmes à l'éducation et aux activités productrices de revenus et les sensibilisera aux questions se rapportant à l'hygiène, aux bonnes pratiques nutritionnelles, à la prévention du VIH/SIDA, aux dangers des mines terrestres, à la gestion du stress et à l'amélioration de la confiance en soi. La participation des femmes à la gestion des projets sera encouragée, de même que l'égalité de la représentation des hommes et des femmes au sein des comités de gestion des produits alimentaires. Un mémorandum d'accord sera conclu avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme pour reprendre et mettre en œuvre conjointement les engagements de ces deux organisations. Le PAM s'efforcera de faire passer la proportion de femmes bénéficiaires à plus de 50 pour cent.
25. Des dédommagements spéciaux, sous forme de petit matériel et d'outils agricoles, seront offerts à certaines associations féminines pour récompenser la qualité de leurs initiatives, de leur organisation et de leurs résultats. Cet appui supplémentaire augmentera encore leur autonomie; les coûts correspondants ont été inscrits au budget au titre des autres coûts opérationnels directs (autres COD).

Évaluation des risques

26. Le plan d'urgence du PAM pour le Sénégal a été définitivement arrêté en janvier 2004 avec l'appui du bureau régional et la participation des représentations du PAM dans les régions voisines. Ce plan tient compte des scénarios extrêmes possibles en Casamance, comme par exemple l'apparition d'un conflit dans un pays voisin et des arrivées massives de réfugiés.

But et objectifs

⇒ *But*

27. L'IPSR a été conçue pour améliorer, à court terme, l'accès à la nourriture au lendemain du conflit et, à long terme, la sécurité alimentaire des groupes vulnérables de la population, en particulier des femmes, ainsi que les conditions de vie et de travail, conformément au PRAESC, aux objectifs de développement du Millénaire 1, 2, 3 et 7 et aux priorités stratégiques 2 et 4.

⇒ *Objectifs*

28. Les objectifs de cette IPSR mise en œuvre au lendemain du conflit, conformément aux priorités stratégiques et avec l'appui des activités sanitaires et nutritionnelles prévues dans le cadre du programme de pays, sont les suivants:
- i) capacité accrue de la population ciblée à faire face aux chocs et à satisfaire ses besoins alimentaires; ii) développement de la production du secteur primaire local, en particulier de la production vivrière; et iii) baisse du chômage des groupes vulnérables urbains, en particulier des femmes (priorité stratégique 2).



- i) meilleur accès à des programmes d'alphabétisation et d'acquisition de l'autonomie fonctionnelle, en particulier pour les femmes et les adolescents; et ii) amélioration de l'accès à l'enseignement primaire et de la fréquentation scolaire pour les enfants issus des groupes vulnérables, dans les écoles qui bénéficient d'une aide du PAM (priorité stratégique 4).

PLAN D'EXECUTION PAR COMPOSANTE

Composantes clés et bénéficiaires du programme

⇒ *Retour et réinsertion de la population*

29. Les réfugiés et les PDI devraient regagner leurs villages d'origine, principalement dans la région de Ziguinchor, soit directement soit en passant par la capitale régionale. Dans l'un et l'autre cas, le PAM fournira trois mois de rations alimentaires de rapatriement dans les centres de transit et les villages sécurisés. Des activités complémentaires, au sujet desquelles des précisions sont fournies ci-après, seront alors progressivement ajoutées.
30. Pendant les deux années d'exécution de l'IPSR, le nombre de rapatriés est estimé à 1 500 en provenance de Gambie et à 3 000 en provenance de Guinée-Bissau. Bien d'autres habitants de la Casamance resteront dans leur pays d'asile, où la plupart sont intégrés dans l'économie locale et vivent avec leurs familles. Pour les PDI, les chiffres estimatifs sont de 16 000 dans la région de Ziguinchor et de 9 000 dans la région de Kolda. Le rythme effectif du rapatriement est dans une large mesure subordonné aux longues et coûteuses opérations de déminage, de redistribution des terres et de reconstruction de logements familiaux.

⇒ *Appui spécial à un groupe très vulnérable*

31. Les personnes handicapées et les orphelins sont pris en charge dans des centres communautaires, qui sont principalement tributaires de l'aide extérieure en raison de l'insuffisance des moyens à leur disposition. Pendant la période de soudure, le PAM continuera de fournir trois mois d'aide alimentaire. Une moyenne de 1 000 personnes recevront cette aide, qui sera progressivement supprimée pendant l'IPSR à mesure que la situation économique d'ensemble s'améliorera.

⇒ *Mécanisme d'intervention d'urgence*

32. Étant donné que la situation au lendemain du conflit demeure complexe et que la région est sujette à des catastrophes naturelles, une réserve d'urgence pour 9 000 personnes pendant 90 jours sera immédiatement disponible dès que surgira une nouvelle crise. En fonction de la nature et de l'ampleur éventuelle de cette dernière, d'autres formules pourront être adoptées si besoin est, par exemple des transferts entre composantes de l'IPSR ou des emprunts à des projets de développement. En cas de nécessité, une opération d'urgence sera lancée au moyen de fonds prélevés sur le compte d'intervention immédiate.



⇒ *Relance de l'agriculture et protection de l'environnement*

33. Environ 27 000 personnes —17 500 dans la région de Ziguinchor et 9 500 dans la région de Kolda— participeront aux activités communautaires liées à la création d'équipements agricoles et à la protection de l'environnement. Le suivi sera assuré par le PAM et ses partenaires: services décentralisés du Ministère de l'agriculture, ONG ainsi que projets multilatéraux et bilatéraux.
34. Le programme de construction de digues anti-sel et de protection des basses terres sujettes à des infiltrations d'eau salée qui a été entrepris pendant la précédente IPSR sera poursuivi afin d'accroître la production de riz. Ce programme emploiera 16 000 des 27 000 personnes concernées. Des programmes élargis de construction d'étangs piscicoles et de potagers communautaires devraient permettre d'accroître les revenus. Dans les zones agropastorales de Kolda, des barrages de retenue et des points d'eau pour le bétail seront mis en place.
35. La mise en place de coupe-feu en milieu forestier, de remblais le long des rivières et la stabilisation des dunes contribueront à protéger les ressources naturelles dans les zones rurales. En milieu urbain, les programmes d'assainissement se poursuivront avec les associations féminines dans les quartiers pauvres et dans ceux où se concentrent les PDI.

⇒ *Développement des ressources humaines*

36. Un vaste programme d'alphabétisation sera mis en oeuvre à l'intention de 44 000 adultes (sur 55 000 bénéficiaires) dont plus de 90 pour cent de femmes, en collaboration avec le Ministère de l'éducation. L'assistance du PAM sera destinée aux programmes de formation axés sur la gestion du stress mis en oeuvre par l'UNICEF et le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et au programme de l'UNFPA portant sur l'éducation familiale/l'acquisition de l'autonomie fonctionnelle, qui vise 8 000 personnes. Des réunions intercommunautaires réunissant 2 000 villageois bénéficieront de l'aide du PAM car elles représentent un aspect important du processus de consolidation de la paix.
37. Le PAM continuera de fournir une aide aux stages de formation professionnelle organisés par plusieurs ONG. La transformation et la conservation des aliments, la fabrication de savon, la teinture des textiles, la confection de vêtements et la production d'aliments pour les poules garantiront un complément de revenu à 500 femmes par an en moyenne.

⇒ *Alimentation scolaire*

38. On estime à 122 000 le nombre d'élèves des écoles primaires qui bénéficieront chaque année de l'alimentation scolaire du PAM dans les régions sécurisées. Dans le cadre de l'IPSR 10188.0, les activités menées en 2004 consisteront à mieux cibler les écoles, à dispenser une formation aux comités chargés de la gestion des produits alimentaires, à faire connaître les procédures du PAM relatives à l'alimentation scolaire et à institutionnaliser les contrats avec les écoles.
39. Des activités complémentaires sont envisagées avec d'autres institutions des Nations Unies et des ONG. L'UNICEF continuera de s'occuper de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement dans les écoles ainsi que de la distribution de traitements de déparasitage, de suppléments de fer et de cachets anti-paludiques, en ayant recours à la méthode synergique adoptée dans le Sahel dans le cadre de l'Alliance pour l'éducation, la santé, la nutrition lancée en septembre 2003 lors de la Conférence ministérielle de Dakar. En fonction des fonds disponibles, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) apportera son concours aux activités liées aux potagers scolaires.



L'UNFPA poursuivra son programme d'éducation familiale/d'acquisition de l'autonomie fonctionnelle à l'intention des enseignants. Le Fonds chrétien pour les enfants continuera de financer des initiatives telles que les bibliothèques scolaires ainsi que les potagers et les poulaillers scolaires.

Bénéficiaires

40. Le tableau 1 résume les effectifs de bénéficiaires par composante du programme.

TABLEAU 1: TOTAL DES BÉNÉFICIAIRES PAR TYPE D'INTERVENTION			
Type d'intervention	Hommes	Femmes	Total pendant le projet
Rapatriement (réfugiés)	2 250	2 250	4 500
Réinstallation (PDI)	12 500	12 500	25 000
Mécanisme d'intervention d'urgence	4 500	4 500	9 000
Groupes vulnérables	500	500	1 000
Vivres pour la création d'actifs	16 000	11 000	27 000
Vivres pour la formation	22 000	33 000	55 000
Alimentation scolaire	61 000	61 000	122 000
Total	118 750	124 750	243 500

41. Le tableau 2 présente l'assortiment alimentaire.

TABLEAU 2: ASSORTIMENT ALIMENTAIRE ET VOLUME DES RATIONS QUOTIDIENNES (grammes)					
Type d'intervention	Céréales	Légumineuses	Huile végétale	Sel iodé	Kcal/jour/pers.
Rapatriement (réfugiés)	100	40	5	2 130	
Réinstallation (PDI)	400	100	40	5	2 130
Mécanisme d'intervention d'urgence	400	100	40	5	2 130
Groupes vulnérables	400	100	40	5	2 130
Vivres pour la création d'actifs	2 500	1 000	500	0	1 680
Vivres pour la formation	400	100	40	5	2 130
Alimentation scolaire	150	30	20	5	820

* Les rations distribuées dans le cadre des activités vivres pour la création d'actifs sont des rations familiales pour un ménage moyen de 10 personnes.



42. Le tableau 3 donne le total des besoins alimentaires pour 243 500 bénéficiaires pendant 24 mois.

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS ALIMENTAIRES (tonnes)						
Type d'intervention	Nombre moyen de jours de distribution	Céréales	Légumi-neuses	Huile végétale	Sel iodé	Total
Rapatriement (réfugiés)	90	162	32	18	6	218
Réinstallation (PDI)	90	900	178	91	13	1 182
Mécanisme d'intervention d'urgence	90	320	80	32	4	436
Groupes vulnérables	90	36	10	4	4	54
Vivres pour la création d'actifs	98*	6 530	2 612	1 306	0	10 448
Vivres pour la formation	79*	2 132	536	212	0	2 880
Alimentation scolaire	240**	10 231	2 046	1 364	341	13 982
Total		20 311	5 494	3 027	368	29 200

* Moyenne pondérée en tenant compte de tous les types de sous-projets.

** Moyenne annuelle calculée pour deux années scolaires.

Dispositif institutionnel et choix des partenaires

43. La mise en oeuvre du plan de redressement socio-économique pour la Casamance, qui est une priorité du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, s'accélérera à mesure que le gouvernement garantira la sécurité dans des zones plus étendues. Plusieurs institutions des Nations Unies, dont le PAM, font partie du groupe de coordination thématique des partenaires de développement pour la Casamance, qui est coprésidé par la Commission européenne et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le PAM et l'UNICEF ont déjà mené dans une autre région des interventions communes, qu'ils élargiront en Casamance.
44. Des comités thématiques ont été créés dans la région de Ziguinchor à l'initiative du PAM durant la précédente IPSR. Les comités chargés de l'assainissement urbain, de la protection de l'environnement et des terres agricoles sécurisées sont responsables de la coordination, de la planification et de l'échange d'informations. Ils se réunissent à intervalles réguliers et sont composés de représentants du Bureau du Gouverneur, du conseil régional, des services gouvernementaux, d'ONG et des bénéficiaires. Des comités de ce type seront également organisés dans la région de Kolda.
45. Certaines activités sont directement exécutées par le PAM; mais la plupart sont mises en oeuvre par des ONG et des services gouvernementaux. L'IPSR mettra à profit les méthodes efficaces d'évaluation des microprojets, d'approbation des contrats et de suivi déjà appliquées dans la région de Ziguinchor. Les demandes d'assistance émanant de la communauté sont systématiquement et conjointement évaluées sur le terrain par le PAM et le partenaire d'exécution; le partenaire d'exécution et le PAM signent ensuite un contrat, dont un exemplaire est donné au représentant des bénéficiaires.



Renforcement des capacités

46. Des directives sur les procédures du PAM, y compris sur les normes de travail et les rations alimentaires, les droits et les responsabilités de tous les intervenants et les méthodes d'établissement des rapports par les partenaires d'exécution, ont été largement diffusées dans la région de Ziguinchor et sont bien connues. La même formule sera adoptée dans la région de Kolda.
47. Les activités de formation concernant le stockage des aliments menées par le PAM à l'intention des comités scolaires, des partenaires d'exécution et des interlocuteurs gouvernementaux se poursuivront. Afin d'améliorer le suivi sur le terrain et la qualité des rapports, l'achat de motocyclettes et d'ordinateurs pour les interlocuteurs du secteur de l'éducation est prévu au budget.
48. Le PAM continuera de diffuser des informations sur ses stratégies mondiales et régionales, telles que la gestion axée sur les résultats, l'Alliance du Sahel pour l'éducation, la santé et la nutrition ainsi que sur les politiques suivies par l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne la réalisation des objectifs de développement du Millénaire, la mise en œuvre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et la prise en compte de la problématique hommes-femmes à tous les stades de la planification des programmes.

Dispositif logistique

⇒ *Opérations portuaires*

49. En raison de ses carences actuelles, le port de Ziguinchor ne peut être utilisé de façon régulière en raison d'un manque de postes de mouillage et d'équipements, de l'absence de sécurité et de son inaccessibilité aux navires de gros tonnage. Dans l'immédiat, le port de Dakar restera le port d'importation pour les marchandises qui doivent être acheminées vers la Casamance.

⇒ *Entreposage*

50. Trois complexes d'entreposage d'une capacité totale de 2 500 tonnes, administrés par le PAM, sont en location à Ziguinchor. Avec l'ouverture d'un bureau extérieur à Kolda, le PAM cherchera à accroître sa capacité d'entreposage. Les frais de location et de remise en état sont prévus au budget. Les entrepôts du Commissariat à la sécurité alimentaire situés sur la route entre Dakar et la Casamance continueront d'être utilisés comme installations d'appoint.

⇒ *Transport*

51. Le PAM transportera les produits alimentaires jusqu'aux lieux d'entreposage désignés des partenaires d'exécution, ainsi qu'il est stipulé dans le contrat du projet. La distribution finale est généralement assurée par les partenaires d'exécution. Dans certains cas toutefois, le PAM prend en charge les frais de distribution des partenaires d'exécution dont les ressources financières ou logistiques sont insuffisantes.
52. Tous les contrats de transport s'inspirent des procédures types d'appel d'offres appliquées par le PAM. Le PAM continuera d'utiliser des transporteurs privés en passant des contrats de transport pour obtenir les tarifs les plus avantageux.



⇒ *Tarif du transport terrestre, de l'entreposage et de la manutention (TTEM)*

53. Avec l'extension de la zone géographique, le coût du TTEM est passé à 74 dollars la tonne, contre 71 dollars la tonne durant l'IPSR précédente. En termes réels toutefois, le tarif TTEM a diminué du fait que le taux de change par rapport au dollar des États-Unis est inférieur de 20 pour cent à ce qu'il était. Le bureau de pays assurera le suivi des frais de livraison et procédera à une analyse des coûts TTEM tous les 12 mois.

⇒ *Achats locaux*

54. Le PAM envisage d'acheter sur place 40 pour cent du riz, 100 pour cent du maïs et 100 pour cent du sel nécessaires, selon les liquidités disponibles et la compétitivité des prix. Cela va dans le sens de la stratégie du gouvernement qui entend diversifier la production agricole et permet de varier davantage l'assortiment alimentaire.

Suivi, rapports et évaluation

55. La coordination de l'IPSR restera décentralisée afin de garantir un suivi complet des activités et d'aider les partenaires du PAM en matière d'évaluation, de gestion des produits alimentaires, de suivi et de communication des rapports. Un nouveau bureau de terrain et des entrepôts administrés par le PAM à Kolda seront opérationnels dès janvier 2005, en plus du bureau auxiliaire actuel de Ziguinchor. Le budget de l'IPSR prévoit tous les coûts connexes, notamment pour un volontaire des Nations Unies comme chef du bureau extérieur de Kolda.
56. Les insuffisances observées dans les services du gouvernement et chez les partenaires d'exécution et en ce qui concerne l'entretien des équipements créés par la communauté seront réduites au minimum par le suivi de tous les aspects du projet, la fourniture des articles non alimentaires indispensables et la formation portant sur les procédures du PAM, la gestion des produits alimentaires et les techniques d'entreposage.
57. Le PAM suivra l'évolution de l'intervention et les résultats obtenus en collaboration avec les partenaires régionaux d'exécution et de coordination. Les visites conjointes sur le terrain se poursuivront sur la base de plans de travail mensuels. Les rapports d'activité trimestriels établis sur le modèle des rapports normalisés sur les projets, qui comportent notamment des détails sur les réalisations et les résultats ainsi que des données ventilées par sexe, seront rassemblés par le bureau de pays pour être étudiés et mis à jour avant d'être communiqués au bureau régional, au gouvernement, à la communauté des donateurs et à d'autres partenaires. Une attention particulière sera accordée à la qualité et à la régularité des rapports d'activité présentés par les partenaires d'exécution.
58. Le tableau du cadre logique présenté à l'annexe III résume les résultats et les réalisations par composante du programme en fonction des priorités stratégiques et de leurs indicateurs. Il servira de base pour les activités et pour les plans de suivi et d'évaluation des deux bureaux de terrain. Les méthodes normalisées de collecte des données et d'établissement des rapports sur l'utilisation des ressources de l'IPSR et l'état d'avancement des activités continueront d'être appliquées comme pendant les interventions précédentes dans la région de Ziguinchor. Des enquêtes de référence seront réalisées pour certains nouveaux indicateurs des projets; les dépenses afférentes à ces enquêtes ont également été prévues au titre des autres COD.
59. Une étude de référence sur la sécurité alimentaire a été réalisée en mars 2004 avec l'assistance technique du service d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) à partir d'une étude approfondie des données élémentaires recueillies auprès de 647 ménages en Casamance.



60. Une évaluation à mi-parcours, prévue pour le début de 2006, portera notamment sur le ciblage des bénéficiaires et les effets de l'amélioration effective de la sécurité alimentaire. Ce rapport et d'autres données serviront au bureau de pays pour décider s'il y a lieu de maintenir l'assistance. Des crédits sont prévus au budget pour le recrutement d'un consultant international et de deux consultants nationaux, à savoir un agronome, un spécialiste ACV et un socio-économiste.
61. Le PAM continuera de se servir des modèles actuellement utilisés pour établir les rapports en vue d'évaluer les progrès. La réussite de la présente IPSR dépend dans une large mesure de la participation des partenaires du PAM au suivi.

Mesures de sécurité

62. Des crédits budgétaires sont prévus pour garantir que le nouveau bureau de terrain de Kolda répond aux normes minimales de sécurité opérationnelle. En octobre 2003, les techniciens de l'Équipe d'intervention rapide et d'appui pour la technologie de l'information et les télécommunications (FITTEST) ont apporté diverses améliorations aux réseaux radiophoniques à très haute fréquence et électriques installés. Le bureau auxiliaire de Ziguinchor dispose d'un téléphone par satellite; l'achat d'un autre est envisagé pour Kolda. Tous les membres du personnel du PAM au Sénégal ont suivi une formation pour les sensibiliser aux questions de sécurité et ont passé l'examen obligatoire de l'ONU sur les règles de sécurité essentielles.
63. Le PAM entretient un réseau étendu de contacts locaux à des fins de sécurité. Des renseignements actualisés sur les incidents de sécurité localisés sont donc fournis rapidement aux fonctionnaires des Nations Unies et des mesures sont prises sans tarder.

Stratégie de retrait

64. Le PAM encouragera vivement les collectivités à prendre en charge les infrastructures rurales de création récente et à assumer une plus grande responsabilité dans les programmes d'alimentation scolaire. Le PAM accordera une large place au renforcement des capacités communautaires et fournira les moyens de formation et le matériel indispensables. L'assistance du PAM est subordonnée à l'appui des parents et de la collectivité ainsi qu'aux contributions en nature destinées aux cantines scolaires.
65. À la fin de l'IPSR, on pourrait envisager, en fonction des résultats des activités de suivi et d'évaluation, d'inclure les deux régions de la Casamance dans le nouveau programme de pays qui débutera en janvier 2007.

Mécanisme d'intervention d'urgence

66. Le plan d'urgence élaboré en janvier 2004 fait une large place à la planification préalable et à la capacité d'intervention du bureau de pays du PAM. Deux scénarios ont été envisagés pour la Casamance: i) l'incertitude politique et l'instabilité socio-économique en Guinée-Bissau pourraient entraîner l'arrivée massive de 10 000 réfugiés, qui se concentreraient principalement en Basse Casamance, en particulier dans la ville de Ziguinchor; et ii) un afflux de 250 000 réfugiés en provenance de Guinée pourrait avoir des répercussions pour un grand nombre de ménages dans une région extrêmement sujette à l'insécurité alimentaire, où les mécanismes de survie sont limités; ce scénario aurait des répercussions à la fois dans la partie orientale du Sénégal et en Haute Casamance.



67. Dans un scénario comme dans l'autre, la réponse initiale du PAM consistera à redistribuer les ressources de l'IPSR pour répondre aux besoins immédiats; une réserve d'urgence de 532 tonnes est prévue à cette fin dans l'IPSR. Lorsque l'évaluation rapide des besoins aura lieu, une opération d'urgence distincte pourrait être envisagée si le besoin s'en fait sentir.

PROPOSITION BUDGETAIRE ET INTRANTS NECESSAIRES

68. L'IPSR 10188.1 nécessitera 29 200 tonnes de produits alimentaires. Le coût pour le PAM, qui s'élève à 18,6 millions de dollars, se subdivise de la façon suivante: i) coûts opérationnels directs: 16,0 millions de dollars; ii) coûts d'appui directs (CAD): 1,4 million de dollars, dont un poste d'administrateur international à Ziguinchor, deux postes de volontaires des Nations Unies pendant 24 mois et un poste d'administrateur international à Dakar pendant 12 mois; et iii) coûts d'appui indirects (CAI): 1,2 million de dollars.

RECOMMANDATION DU DIRECTEUR EXECUTIF

69. Le Conseil d'administration est invité à approuver l'IPSR Sénégal 10188.1 en faveur de 243 500 bénéficiaires pendant la période 2005–2006, le coût des produits alimentaires s'élevant à 9,7 millions de dollars et le coût total pour le PAM à 18,6 millions de dollars.



ANNEXE I

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
COÛTS POUR LE PAM			
A. Coûts opérationnels directs			
Produits ¹			
– Riz (40 pour cent d'origine locale)	18 311	254	4 650 994
– Maïs (d'origine locale)	2 000	254	508 000
– Pois	5 494	302	1 659 188
– Huile végétale	3 027	950	2 875 650
– Sel iodé (d'origine locale)	368	100	36 800
Total, produits	29 200		9 730 632
Transport extérieur			3 422 730
Total, TTEM			2 166 930
Autres coûts opérationnels directs			721 000
Total, coûts opérationnels directs			16 041 292
B. Coûts d'appui directs (voir l'annexe II pour les détails)			
Total, coûts d'appui directs			1 373 000
C. Coûts d'appui indirects (7 pour cent du total des coûts directs)			
Total, coûts d'appui indirects			1 219 000
COÛTS TOTAUX POUR LE PAM			18 633 292
¹ Il s'agit là d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme précise des produits peut varier en fonction de leur disponibilité.			



ANNEXE II

BESOINS D'APPUI DIRECTS (dollars)	
Dépenses de personnel	
Administrateurs internationaux	372 000
Personnel national des services généraux	432 000
Personnel temporaire	10 000
Heures supplémentaires	10 000
Consultants internationaux	20 000
Consultants nationaux	30 000
Volontaires des Nations Unies	194 000
Voyages officiels du personnel	12 000
Formation et perfectionnement du personnel	12 000
Total partiel	1 092 000
Dépenses de bureau et autres coûts récurrents	
Location des locaux	9 000
Services collectifs	6 000
Fournitures de bureau	4 000
Communications et services TI	34 000
Assurance	4 000
Réparation et entretien du matériel	2 000
Entretien des véhicules et coûts d'exploitation	13 000
Autres dépenses de bureau	14 000
Total partiel	86 000
Équipement et autres coûts fixes	
Véhicules	115 000
Matériel TC/TI	70 000
Mobilier et matériel	10 000
Total partiel	195 000
TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS	1 373 000



RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE—IPSR SÉNÉGAL 10188.1 (2005–2006)

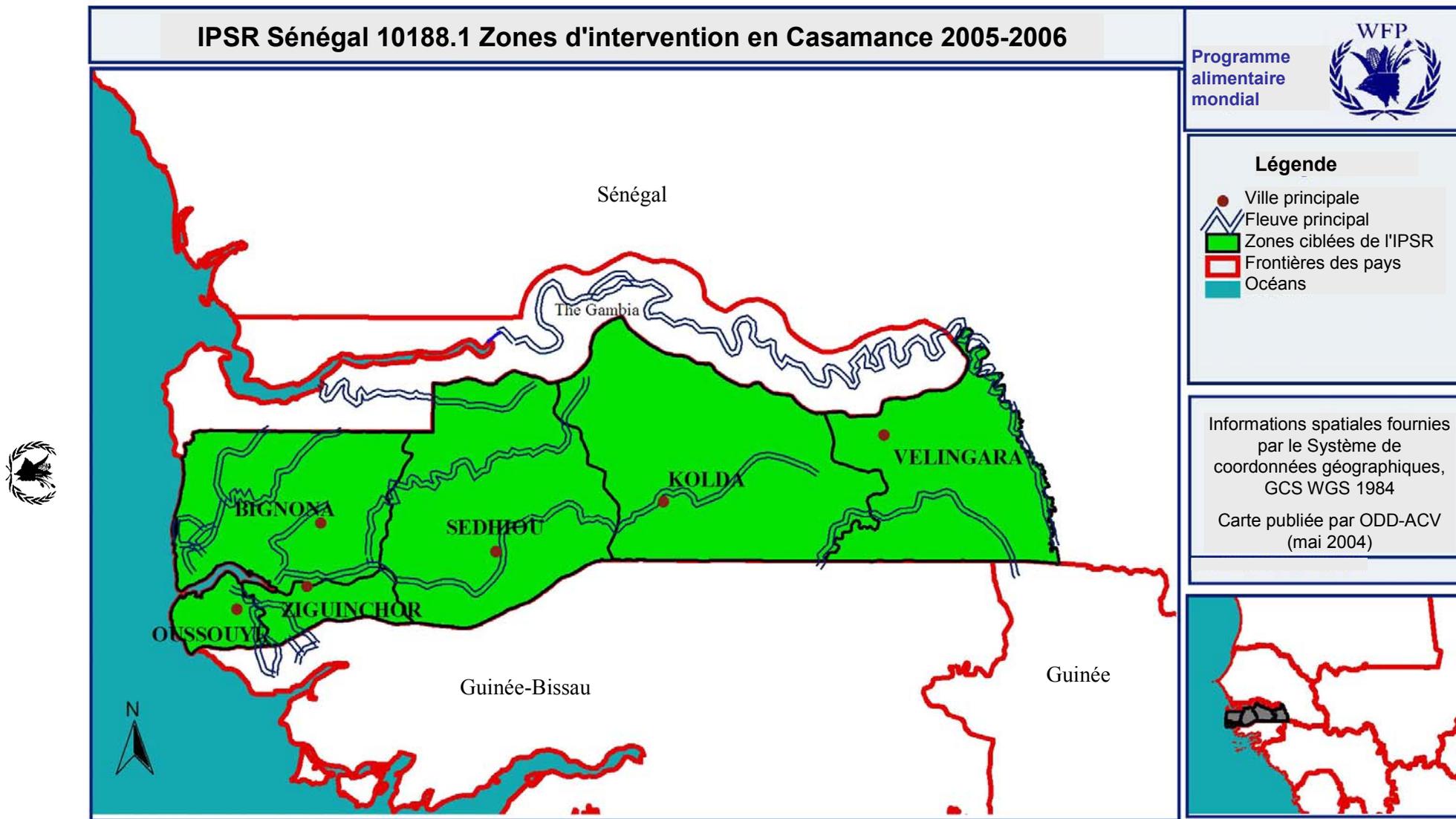
Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
<p>Impact</p> <p>Amélioration à court terme de l'accès à la nourriture au lendemain du conflit et, à long terme, de la sécurité alimentaire des groupes vulnérables, notamment des femmes, grâce à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail conformément au PRAESC, aux objectifs de développement du Millénaire 1, 2, 3 et 7 et aux priorités stratégiques 1, 2 et 4.</p>		
<p>Résultats</p> <p>1.1 Amélioration de l'aptitude de la population ciblée à faire face aux chocs et à ses besoins alimentaires.</p> <p>1.2 Renforcement du secteur de la production primaire locale, avec priorité à la production vivrière.</p> <p>1.3 Réduction du chômage des groupes vulnérables de la population urbaine, notamment des femmes.</p>	<p>1.1.1 Pourcentage des dépenses consacrées à la nourriture dans la population ciblée.</p> <p>1.2.1 Nombre, importance et répartition géographique des infrastructures rurales.</p> <p>1.2.2 Superficie des terres pouvant être irriguées et protégées par des digues anti-sel.</p> <p>1.2.3 Nombre, type, superficie et répartition géographique des étangs piscicoles et des potagers communautaires qui ont commencé à produire.</p> <p>1.2.4 Nombre et répartition géographique des palmiers et des palétuviers plantés et encore en vie.</p> <p>1.3.1 Nombre de journées travaillées par personne, sexe, composante du projet et collectivité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les périodes de sécheresse et autres catastrophes naturelles ne dépassent pas le niveau où il est possible de les maîtriser compte tenu des conditions locales. ➤ La situation interne au lendemain du conflit continue de s'améliorer. ➤ Absence de mouvement de population majeur faisant suite à une détérioration des conditions socio-économiques ou politiques en Gambie, en Guinée-Bissau ou en Guinée. ➤ Des intervenants locaux veillent à ce que les actifs créés soient pris en charge à la fin du projet.
<p>2.1 Amélioration de l'accès à l'enseignement primaire et de la fréquentation scolaire pour les enfants des groupes vulnérables dans les écoles bénéficiant d'une aide du PAM. .</p>	<p>2.1.1 Nombre absolu des inscriptions pour les garçons et les filles.</p> <p>2.1.2 Taux net de scolarisation pour les garçons et les filles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les périodes de sécheresse et autres catastrophes naturelles ne dépassent pas le niveau où il est possible de les maîtriser compte tenu des conditions locales.



RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE—IPSR SÉNÉGAL 10188.1 (2005–2006)

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
<p>2.2 Amélioration de l'accès aux programmes d'alphabétisation et d'acquisition de l'autonomie fonctionnelle, notamment pour les femmes et les adolescents.</p>	<p>2.1.3. Taux de fréquentation des garçons et des filles.</p> <p>2.2.1 Nombre et répartition géographique des stages de formation fournis, par thème.</p> <p>2.2.2 Nombre d'adolescents/adolescentes, d'hommes et de femmes participant aux programmes d'alphabétisation et d'acquisition de l'autonomie fonctionnelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La situation interne au lendemain du conflit continue de s'améliorer. ➤ Absence de mouvement de population majeur faisant suite à une détérioration des conditions socio-économiques ou politiques en Gambie, en Guinée-Bissau ou en Guinée. ➤ Des intervenants locaux veillent à ce que les actifs créés soient pris en charge à la fin du projet.
<p>Résultats clés</p> <p>1. Amélioration de l'accès à la nourriture pour les groupes ayant des mécanismes de survie limités ou inexistants, comme par exemple les pensionnaires des établissements sociaux et les personnes victimes de crises passagères.</p> <p>2. Participation des bénéficiaires ciblés à des activités de reconstruction, de protection de l'environnement et d'assainissement urbain appuyées par une aide alimentaire.</p> <p>3.1 Fourniture de déjeuners pour les enfants des écoles dans les établissements primaires recevant une aide du PAM.</p> <p>3.2 Distribution de rations à emporter aux bénéficiaires ciblés des cours d'alphabétisation et d'acquisition de l'autonomie fonctionnelle.</p>	<p>1.1. Nombre, type et répartition géographique des bénéficiaires, par groupe d'âge et par sexe.</p> <p>1.2 Quantité de produits alimentaires distribués, par produit et par composante du projet.</p> <p>2.1 Nombre de bénéficiaires participant à des activités de création d'actifs qui reçoivent des aliments, par composante du projet et par sexe.</p> <p>2.2 Nombre de jours travaillés et rémunérés, par personne, par sexe et par projet.</p> <p>3.1 Nombre de garçons et de filles qui reçoivent un repas dans les écoles bénéficiant d'une aide du PAM.</p> <p>3.2.1 Nombre de participants à la formation — hommes, femmes et adolescents, par sexe— qui reçoivent des rations alimentaires, par type de formation et par produit.</p>	





Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
CAD	Coûts d'appui directs
CAI	Coûts d'appui indirects
COD	Coûts opérationnels directs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FITTEST	Équipe d'intervention rapide et d'appui pour la technologie de l'information et les télécommunications
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
MICS	Enquête par grappes fondée sur des indicateurs multiples
ONG	Organisation non gouvernementale
PDI	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRAESC	Programme de relance des activités économiques et sociales en Casamance
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

